

# Le Fonds d'investissement suisse au secours des PME

Afrique, Asie ou Amérique latine – autant de continents où le secteur privé manque souvent de capital-risque. C'est pour cette raison que le Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (Sifem) vient en aide aux petites et moyennes entreprises (PME) locales. Cela permet également d'y créer des emplois stables. *Monika Gysin*

**Abrégé** Les petites et moyennes entreprises (PME) sont la colonne vertébrale du système économique, en Suisse comme ailleurs. Au niveau mondial, elles représentent plus de 90 % des entreprises et créent un emploi sur deux. Dans les pays en développement ou émergents, elles forment le terreau indispensable à toute croissance durable. Voici dix ans que le Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (Swiss Investment Fund for Emerging Markets, Sifem) a été mis sur pied, précisément pour aider les PME du Sud et de l'Est à fournir des emplois et ainsi à réduire la pauvreté. Avec l'appui de divers partenaires, le Sifem a investi à ce titre quelque 645 millions de francs qui ont contribué à consolider et à créer 342 000 emplois au total. Une démarche d'autant plus efficace que le retour sur investissement est réinjecté dans de nouveaux projets.



Le Sifem ne soutient que les fonds de placement régionaux qui appliquent des normes internationalement reconnues. Une femme travaille dans une société de riz au Cambodge.

Fort taux de chômage et assèchement de l'emploi des jeunes figurent parmi les principaux éléments déclencheurs du Printemps arabe – une problématique largement répandue dans les pays en développement et émergents. Or, c'est précisément dans ceux-ci que les PME et les entreprises à croissance rapide manquent cruellement d'accès aux crédits, y compris du capital-risque pour consolider leur expansion. Pour elles, trouver un financement tient très souvent du défi, d'autant que les banques locales limitent l'octroi de crédits et exigent généralement des garanties personnelles.

C'est ici qu'intervient le Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (Swiss Investment Fund for Emerging Markets, Sifem). Géré par la société privée Obviam (voir encadré 1), ce fonds investit depuis une dizaine d'années dans les sociétés locales et régionales de capital-risque ou fournit un financement à long terme à des banques, des sociétés de crédit-bail, des institutions de microfinance et d'autres acteurs financiers locaux. Ces organismes peuvent ainsi, à leur tour, proposer du capital-risque ou des prêts à des PME viables dans les pays en développement et émergents. Une telle démarche favorise la création d'emplois dans les pays concernés.

L'année passée, environ 100 millions d'USD ont été mis à disposition de treize acteurs financiers. En général, le Sifem investit entre 5 et 15 millions de francs par opération. Les acteurs locaux ciblent des secteurs comme les énergies renouvelables, la construction et la production, l'agriculture et la sylviculture, la formation ou encore la santé. Le Sifem investit presque exclusivement dans les pays prioritaires de la coopération suisse au développement en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est.

À l'inverse des instruments classiques de l'aide au développement, ces investissements doivent générer des revenus financiers appropriés. Ce modèle écono-

mique permet de démultiplier l'efficacité des deniers publics alloués à des fins de développement dans la mesure où le retour sur investissement est réinjecté dans de nouveaux projets.

## Une sélection rigoureuse des partenaires

Le Sifem procède à une sélection rigoureuse des acteurs financiers qu'il entend soutenir. Il investit uniquement dans des sociétés de capital-risque qui s'engagent à respecter les normes internationales en matière de responsabilité sociale, d'écologie et de gouvernance. Toutes les PME qui leur sont affiliées s'engagent aussi à appliquer ces normes.

Ces entreprises doivent donc se conformer aux directives en matière de protection de l'environnement et exploiter les ressources dans le respect du développement durable. Par rapport aux critères sociaux, elles doivent, entre autres, respecter les horaires de travail réglementaires, assurer une rémunération convenable aux travailleurs et garantir des conditions de travail décentes en ce qui concerne la protection de la santé et la prévention des accidents (voir encadré 2 pour une étude de cas).

Le Sifem a établi une liste d'exclusion qui interdit par exemple toute aide aux entreprises produisant des armes ou du matériel de guerre, ainsi qu'à toutes celles qui recourent au travail forcé ou emploient des enfants. Le Sifem subordonne par ailleurs son aide à la condition que le marché ne propose pas d'autres filières de financement ou que ces dernières appliquent des conditions prohibitives (montants insuffisants ou échéances trop courtes). Dans de nombreux cas, le Sifem complète sa mise de fonds par des capitaux additionnels émanant d'investisseurs privés ou institutionnels.

## Conseil sur place

Le Sifem ne propose pas seulement des financements, mais conseille et soutient

également les sociétés d'investissement locales: en effet, les gestionnaires du fonds suisse sont en contact permanent avec ces acteurs et se rendent régulièrement sur place pour apprécier la situation. Ils aident à structurer la stratégie d'investissement, observent les processus suivis en la matière et pointent les éventuelles faiblesses. Ils formulent aussi des recommandations concernant le profil des nouveaux membres de l'équipe. Par ailleurs, le Sifem dispose très souvent d'un siège au comité consultatif de ces sociétés, ce qui lui permet de prendre part aux discussions stratégiques.

---

# 342 000

Nombre total d'emplois consolidés ou créés par le Sifem et ses partenaires.

---

# 645

Somme des investissements (millions de francs) opérés dans plus de soixante pays.

---

# 417

Nombre de sociétés (fonds d'investissement, institutions de capital-risque) affiliées au portefeuille à fin 2014

---

Une étude d'impact indépendante a attribué de bonnes notes au Sifem en 2013<sup>1</sup>. Les gestionnaires de fonds interrogés dans les pays en développement ont salué le travail de leurs collègues suisses, mettant en exergue les conseils prodigués qui leur ont permis d'accroître les actifs de leurs fonds.

Le Sifem et les responsables des fonds locaux soutiennent les petites entreprises affiliées à leur portefeuille en apportant le capital nécessaire à leur croissance. Ils les conseillent, par ailleurs, dans le développement de nouvelles technologies, l'amé-

lioration de la production, l'approche marketing, la vente et le service après-vente, ainsi que la mise en œuvre des normes en matière de responsabilité sociale, d'écologie et de gouvernance. Une société d'investissement établie au Cambodge a par exemple élaboré, avec l'aide d'experts externes, un système de gestion de la sécurité, y compris un plan d'évacuation en cas d'incendie pour une école.

Parmi les PME bénéficiant du soutien du Sifem, nombreuses sont celles qui assument pleinement leur responsabilité sociale. En Ouganda, par exemple, une société pharmaceutique octroie plusieurs bourses à des étudiants en pharmacie afin de promouvoir la formation de spécialistes. En Côte d'Ivoire, une usine de caoutchouc propose aux agriculteurs des cours de plantation durable.

## Succès des investissements indirects

Comme la plupart des sociétés de financement du développement, le Sifem suit un modèle d'investissement indirect: il s'appuie sur des fonds d'investissement à fort ancrage régional, qui maîtrisent parfaitement l'environnement économique, législatif et culturel. Cette approche permet à la fois d'identifier les possibilités de développement des PME et de suivre les investissements en cours. Une présence locale directe du Sifem engendrerait des surcoûts bien trop importants pour la Confédération. La démarche choisie permet aussi une meilleure diversification du portefeuille.

Le Sifem mise sur ses investissements non seulement pour dégager un rendement convenable, mais aussi pour générer un impact durable sur le développement à long terme. Depuis 2006, le fonds applique un système de notation<sup>2</sup> pour évaluer l'incidence des projets en termes de développement: il s'agit de calculer no-

<sup>2</sup> Le système de notation Sifem est basé sur le système GPR (Geschäftspolitische Projektrating) développé par la Société allemande d'investissement et de développement (DEG).

<sup>1</sup> Dalberg Global Development Advisors, *The Development Effects of SIFEM's Investment Interventions*, 2013.

### Encadré 1. Des subsides fédéraux gérés par une société d'investissement privée

La Confédération est propriétaire du Fonds d'investissement suisse pour les marchés émergents (Sifem). Les droits d'actionnaire de cette société anonyme de droit privé sont exercés par le Conseil fédéral, qui fixe les objectifs stratégiques du Sifem tous les quatre ans. Composé de sept personnes, le conseil d'administration est responsable de la mise en œuvre des objectifs stratégiques et du rapport aux organes

parlementaires de surveillance. Il statue également sur les dossiers d'investissement qui dépendent de réglementations publiques.

La direction et la gestion du portefeuille ont été externalisées auprès du consultant bernois Obviam, avec l'accord du Conseil fédéral. Sur mandat de la Confédération, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) entretient des contacts étroits avec le

conseil d'administration du Sifem et Obviam. Il mène régulièrement des audits d'assurance-qualité et des revues de portefeuille. Diverses directives de contrôle et de gestion des risques ainsi qu'une surveillance à plusieurs niveaux permettent de garantir que le Sifem remplisse entièrement sa mission et que la manne fédérale soit affectée à bon escient.



Le fonds soutient principalement les projets domiciliés dans les pays prioritaires pour la coopération suisse au développement. Acheteurs de tomates au Guatemala.

tamment le nombre d'emplois consolidés ou créés, le montant des impôts versés à l'État par les sociétés d'investissement et les entreprises affiliées à leur portefeuille, les possibilités de formation et de perfectionnement proposées aux travailleurs, l'évolution des entreprises locales affiliées ou encore la mobilisation de ressources supplémentaires pour les sociétés régionales d'investissement.

Chaque investissement est précédé d'une analyse d'impact prédictive sur le

développement. Pendant toute la durée de l'investissement, l'impact réel est mesuré tous les deux ans et comparé aux objectifs préalablement fixés. Les responsables peuvent ainsi vérifier l'impact de l'investissement par rapport aux effets escomptés. Dans tous les cas, la question essentielle est de savoir si et dans quelle mesure l'investissement a eu des répercussions sur l'économie locale et la qualité de vie de la population.

Les progrès obtenus le confirment : le Sifem est un instrument de développement dont l'efficacité n'est plus à prouver. La précarité des finances publiques dans de nombreux pays obligera à l'ave-

## Encadré 2. Développement d'une chaîne de cafés au Laos grâce au capital-risque

Au Laos, la chaîne «Joma Café and Bakery» offre des emplois aux personnes marginalisées : réfugiés, mères célibataires, victimes de violences domestiques, etc. Cela leur permet de vivre décemment et de se développer en suivant des cours de formation continue.

La chaîne Joma gère dix cafés au Laos, au Cambodge et au Vietnam. Elle emploie plus de 500 personnes. Cette expansion a été notamment facilitée grâce au Sifem, qui refinance le «Cambodia-Laos Development Fund», un fonds de capital-risque axé sur la croissance. Ces investissements permettent à Joma de poursuivre son développement.

Situé dans le Sud-Est asiatique, le Laos est l'un des pays les moins développés du monde. L'État contrôle fortement l'économie, les infrastructures sont insuffisantes et les travailleurs sont peu qualifiés. L'économie est essentiellement dominée par l'agriculture qui occupe les trois quarts de la population, alors que l'expansion des PME pâtit des entraves réglementaires, de l'assèchement des capitaux ainsi que du manque de savoir-faire en matière de gestion.

nir le secteur privé à jouer un rôle décisif dans le développement durable de ces États.



**Monika Gysin**

Chargée de communication auprès de la société de conseils en investissements Obviam, Berne